



An - nasr

vendredi

n°043 du 12 Nov. 2004

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

Le mois de Ramadan tire à sa fin. Après 29 jours de jeûne et de pénitence, les musulmans s'apprêtent à célébrer l'Aid El fitr ou la fête de Ramadan qui est le couronnement d'un mois de ferveur spirituelle inégalée. En attendant, l'heure est au paiement de la Zakat El fitr et au bilan des actions spirituelles menées pendant un mois.

La fin de Ramadan?

La zakat El fitr

La Zakat El fitr est une aumône marquant la fin du jeûne. Elle vise essentiellement deux objectifs. D'abord, elle constitue pour le jeûneur un facteur purificateur des imperfections qui auront éventuellement affecté son jeûne telles des erreurs minimales commises par inadvertance, des regards indécents, des

propos mal placés... Tant que le fidèle ne s'acquitte pas de cette aumône, son jeûne ne parviendra pas au Seigneur et demeurera suspendu dans entre ciel et terre, selon le prophète (SAW).

L'autre but de cette aumône aux nécessiteux le jour de la fête, est de les dispenser de la

mendicité ce jour-là. Elle doit être payée quelques jours avant la fête ou au plus tard le jour

même de la fête, mais avant la prière de l'Aid. Après ce délai, elle devient une simple aumône.

Cette zakat est payée au nom de tout musulman vivant (enfants, bébés, adultes, filles comme garçons etc) dont le jeûneur a la charge. La zakat El fitr porte sur les vivres locaux (céréales) mais elle peut être payée en espèce (argent).

Par exemple pour ce qui est de la quantité qui doit être versée par personne, elle fait 2,6 kg de maïs, de riz local, de sorgho, de petit mil, etc. La zakat El fitr est destinée aux mêmes bénéficiaires que la zakat. Mais le fidèle peut donner sa zakat à un bénéficiaire de son choix. C'est connaissant les difficultés que rencontrent les fidèles dans l'accomplissement de ce rite, et pour faciliter le paiement et la redistribution efficiente de cette zakat El fitr que l'AEEMB a mis en place une commission à son siège.

La prière de la fête

Le Ramadan prend définitivement fin avec la fête de l'Aid El fitr. Elle est marquée par une prière de deux rakats qui doit être célébrée sur une aire publique à même de contenir tous les fidèles car elle doit réunir l'ensemble des musulmans, hommes et femmes même celles en état de menstrues qui y vont non pas, pour accomplir la prière mais pour écouter le sermon de l'imam.

Avant de se rendre à la prière, il est recommandé de prendre un bain (le grand lavage), de se vêtir de beaux habits, de se parfumer (à l'exception des femmes) et se rendre à la prière

par un chemin et de d'y revenir par un autre. Tous les fidèles ayant pris part à la prière sont tenus d'effectuer les deux rakats de la prière et de suivre le sermon de l'imam qui fait partie intégrante de la cérémonie. En dehors des deux rakats, il n'y a pas de nafils avant ou après la prière. Le fidèle qui arrive dans l'aire de la prière doit répéter des formules de glorification de Dieu (**soubhanna Allah, alhamdoulilah, la illaha illalah, allah akbar**) en attendant l'arrivée de l'imam. Du reste ce zikr doit être repris toute la journée de la fête. La prière de l'Aid n'est précédée ni d'appel à la prière, ni d'*iqamat*. Après le 1^{er} takbir (1^{er} Allahou akbar) l'imam dit 7 fois Allahou akbar et dans la 2^e rakat, il récite cinq (05) takbir supplémentaires en levant chaque fois les mains à la hauteur des épaules. Les fidèles font de même que lui. Celui qui arrive en retard peut exécuter seul sa prière.

Ce jour, le jeûne est interdit. Il est fortement recommandé de manger le matin avant d'aller à la prière. Par ailleurs, il est permis de faire profusion du boire, du manger et de se livrer à des plaisirs et des réjouissances licites le jour de la fête.

On peut chanter, s'amuser, se rendre des visites mutuelles et se souhaiter les meilleurs vœux. On partage ses plats avec tout le monde, musulmans comme non musulmans. Cependant il est formellement interdit à un musulman de servir de la nourriture ou de la boisson illicite à ses invités fussent-ils des non musulmans. Ce qui est prohibé tout le temps, l'est aussi le jour de la fête. Cette fête doit surtout être placée sous le signe de la spiritualité surtout quand on est à la sortie d'un exercice hautement spirituel qu'est le jeûne.

Comment rembourser les jours de jeûne manqués.

Pour diverses raisons un fidèle peut manquer des jours de jeûne pendant Ramadan. Ces dettes doivent être remboursées dans le laps de temps après ce Ramadan jusqu'au prochain Ramadan. Mais il est préférable de rembourser le plus vite possible. Par ailleurs un individu peut être décédé sans pouvoir payer ses dettes de jeûne. Dans ce cas, il est redevable auprès du Seigneur. Cette dette peut être remboursée par un tuteur, un proche parent ou toute autre personne

de bonne volonté.

L'après Ramadan

Par ailleurs, il est à relever que la fin du Ramadan ne signifie pas un retour à la case départ. Si tel était le cas, il n'aurait servi à rien. En effet, le Ramadan est une école spirituelle dont la finalité est de former des hommes pieux. On ne cessera de rappeler le verset suivant : « **Ô ! Vous qui avez cru, le jeûne vous est prescrit comme il l'a été aux générations antérieures ; ainsi atteindriez-vous la piété** » C2V183.

Ainsi, après un mois de jeûne accompli avec conviction et foi, d'endurance dans la faim et la soif, d'intensification de la prière (obligatoires, tarawi, qiyam laïl...), de la lecture du saint coran, de générosité et de contrôle des sens, on doit avoir un sentiment de plénitude, de sérénité et d'aptitude à observer l'adoration de Dieu et à se comporter selon ses enseignements. C'est de cette façon qu'on peut dire qu'on a acquis la piété.

Après le Ramadan, on doit être plus enclin à fréquenter la mosquée, à lire régulièrement le coran, à faire les prières et les jeûnes surérogatoires, à se

réveiller tôt pour la prière de soubh, à maintenir un comportement exemplaire par la maîtrise de sa langue, de son estomac et de tous ses sens.

Bref la fin de Ramadan ne doit pas être un ouf de soulagement, une libération, une occasion pour revenir aux vieilles habitudes. Pendant ce mois il y a eu des acquis qu'il faut préserver aussi longtemps que possible. En islam, il n'y a pas un mois d'adoration et onze mois de récréation. On est *musulman pratiquant* pour toute la vie. Ainsi, dans le saint coran on peut lire : **« en vérité, ma prière, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu, le Seigneur de l'univers »** C6V12.

Le Ramadan s'en va avec toutes ses faveurs religieuses mais ce n'est pas la fin de la religion. Il a contribué à renforcer notre foi qui doit être maintenant entretenue jusqu'à Ramadan prochain. Enfin il est bon de rappeler qu'il est très recommandé d'observer un jeûne de six jours dans le mois qui suit immédiatement le Ramadan (Chawal). D'après le prophète celui qui Jeûne le Ramadan et le fait suivre de six jours Chawal, aura la récompense d'une année de jeûne.

Tarifs de la zakat El fitr

Céréales	Quantités	Montants
Mais	2,6 kg	350 frs
Sorgho	2,6 kg	450 frs
Petit mil	2,6 kg	550 frs
Riz local	2,6 kg	600 frs
Riz parfumé	2,6 kg	700 frs

INFORMATION

L'AEEMB informe le public que la prière de l'Aid El fitr sera célébrée sur le terrain de l'UFR/SDS de l'Université de Ouagadougou à partir de 9 heures.

AN-NASR

**VENDREDI VOUS SOHAITE
UNE BONNE FÊTE DE L'AID
EL FITR**